

L'IMPORTANCE D'ORDONNER LE BIEN ET D'INTERDIRE LE MAL

PREMIER SERMON

Toutes Les louanges sont à Allah, l'unique, le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré et n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui. Nous le louons et reconnaissons Ses innombrables bienfaits sur nous. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'être adoré en dehors d'Allah, celui qui a parachevé pour nous Sa religion. J'atteste que Mouhammad est Son serviteur et messenger.

Frères et sœurs en islam ! Craignez ALLAH le TOUT PUISSANT et obéissez-LUI. Sachez qu'ALLAH sait ce qu'il y a dans vos âmes prenez donc garde à lui.

Chers musulmans ! Si ALLAH a fait de notre communauté la meilleure des communautés qui ont existé, c'est parce qu'il existe en elle le comportement de la recommandation du bien (convenable) et l'interdiction du blâmable.

ALLAH dit :

﴿ كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ ﴾ [آل عمران: ١١٠]

« Vous êtes la meilleure des communautés qu'on ait fait surgir parmi les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en ALLAH » S 3 V 110.

N'eut été donc la croyance en ALLAH, la recommandation du convenable et l'interdiction du blâmable, nous ne saurions avoir ce mérite. En effet, ALLAH a qualifié les croyants dans le coran en ces termes :

﴿ وَالْمُؤْمِنُونَ وَالْمُؤْمِنَاتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ يَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَيَطِيعُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ أُولَئِكَ سَيَرْحَمُهُمُ اللَّهُ إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴾ [التوبة: ٧١]

« Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. ILS commandent le convenable, interdisent le blâmable, accomplissent la salat, acquittent la zakat et obéissent à ALLAH et à son messenger. Voilà auxquels ALLAH fera miséricordieux, car ALLAH est puissant et sage » S 9 V 71.

ALLAH a fait que leur première qualité soit la recommandation du bien et l'interdiction du mal.

Frères et sœurs en la foi ! Se taire devant les péchés commis en public et les actes blâmables apparents est un défaut chez les musulmans, une preuve de leur faiblesse dans leurs efforts pour élever la parole d'ALLAH et sa législation : c'est également un signe de la faiblesse de leur foi. Abou Saïd al khoudry (qu'ALLAH soit satisfait de lui) a dit qu'il a entendu le messenger d'ALLAH dire : « Celui d'entre vous qui voit un acte blâmable qu'il le change avec sa main, s'il ne peut

pas qu'il le change avec sa langue, s'il ne peut pas qu'il le désapprouve dans son cœur et ceci est le degré le plus petit de la foi » Muslim

Frères et sœurs en islam ! Lorsque les gens commettent des actes blâmable en public, il devient obligatoire pour tous ceux qui les voient de les désapprouver et s'ils se taisent tous ; alors ils deviennent tous pécheurs ; ceux-ci à cause de leurs actes et ceux-la à cause de leur approbation. Ils seront tous associés aux péchés et personne ne sera sauvé des conséquences, ni des péchés ni des critiques. ALLAH dit :

﴿ وَأَتَقُوا فِتْنَةً لَا تُصِيبُ الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْكُمْ خَاصَّةً وَعَلِمُوا أَنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴾ [الأنفال: ٢٥]

« Et craignez une calamité qui n'infligera pas exclusivement les injustes d'entre vous. » (S8, V25)

Et Abou bakr (qu'ALLAH soit satisfait de lui) s'est adressé aux compagnons et leur dit: « O vous les hommes vous récitez souvent ce verset : ô vous êtes responsables de vous-mêmes que celui qui s'égare ne vous nuit pas point si vous êtes sur la bonne voie » alors que j'ai entendu le prophète dire : « lorsque les gens voient l'injustice et ne l'arrêtent pas, ALLAH ne tardera à les punir tous » Abu Daoud, Thirmizi et authentifié par Albany

Chers musulmans ! Cette menace est terrible ; nous demandons à ALLAH de nous pardonner, d'être clément et miséricordieux envers nous et de guider ceux qui parmi nous sont égarés ! Qurtoubi dit « tout pays dans lequel se trouvent ces quatre types de personnes, ses habitants seront protégés des malheurs : un dirigeant juste qui n'opprime pas les gens, qui savant qui suit le chemin de la guidée, des savants qui prescrivent le bien et interdisent le mal et qui exhortent les gens à rechercher la science et à apprendre le coran et des femmes voilées qui n'évalent pas leur beauté à la manière des femmes de l'ancienne anarchie antéislamique. »

En revanche, frères et sœurs en islam le fait de ne pas ordonner le bien et d'interdire le mal est un comportement saillant des hypocrites. ALLAH les a qualifiés dans le coran en ces termes :

﴿ الْمُنَافِقُونَ وَالْمُنَافِقَاتُ بَعْضُهُمْ مِنْ بَعْضٍ يَأْمُرُونَ بِالْمُنْكَرِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمَعْرُوفِ وَيَقْبِضُونَ أَيْدِيَهُمْ نَسُوا اللَّهَ فَنَسِيَهُمْ إِنَّ الْمُنَافِقِينَ هُمُ الْفَاسِقُونَ ﴾ [التوبة: ٦٧]

« Les hypocrites, hommes et femmes sont alliés les uns des autres ; ils commandent le blâmable, interdisent le convenable, replient leurs mains d'avance. Ils ont oublié ALLAH et ALLAH les a alors abandonnés. En vérité les hypocrites sont les pervers » S 9 V 67

Par ailleurs si le châtement d'ALLAH vient à une société ne seront sauvés de ce châtement, que ceux qui interdisaient le blâmable et étaient réformateurs dans cette société. Les châtiés et les perdants seront ceux qui commettaient les péchés en public et désobéissaient à ALLAH et ceux qui se taisaient devant ces péchés et ces désobéissances et flatter les gens. C'est pourquoi lorsqu'ALLAH avait éprouvé la cité qui donnait sur la mer en les interdisant de pêcher les poissons le jour du

samedi, ainsi les habitants de cette cité se divisèrent en trois groupes : un qui avait décidé de transgresser l'interdiction de ne pas pêcher en pêchant ce jour sacré du samedi ; un deuxième groupe qui avait senti la nécessité de les interdire afin de dégager leur responsabilité vis-à-vis de leur seigneur et qu'ils deviennent pieux ; et enfin un troisième groupe qui, même s'il n'avait pas commis l'interdiction, ne jugeait pas important de les interdire ou de les exhorter car disent-ils c'est des gens qu'ALLAH va anéantir ou châtier d'un châtiment sévère.

Et, lorsque le châtiment d'ALLAH tomba enfin sur cette cité, seul le groupe qui interdisait le blâmable fut cité parmi les sauvés. Et le groupe qui commettait le péché a péri. Quant au troisième groupe, Allah n'a pas fait mention de leur situation. Le coran dit:

﴿قَلَمَّا نَسُوا مَا ذُكِّرُوا بِهِ أَجْحَنَّا الَّذِينَ يَنْهَوْنَ عَنِ السُّوءِ وَأَخَذْنَا الَّذِينَ ظَلَمُوا بِعَدَابِ بَعِيسٍ بِمَا كَانُوا يَفْسُقُونَ ﴿١٦٥﴾﴾ [الأعراف: ١٦٥]

« Puis lorsqu'ils oublièrent ce qu'on leur avait rappelé ; nous sauvâmes ceux qui leur avait interdit le mal et saisîmes par un châtiment rigoureux les injustes pour leurs actes » S 7 V 165. ALLAH dit encore:

﴿فَلَوْلَا كَانَ مِنَ الْقُرُونِ مِن قَبْلِكُمْ أُولُوا بَقِيَّةَ يَنْهَوْنَ عَنِ الْفَسَادِ فِي الْأَرْضِ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّنْ أَنجَيْنَا مِنْهُمْ وَأَتَّبَعِ الَّذِينَ ظَلَمُوا مَا أَتَرَفُوا فِيهِ وَكَانُوا مُجْرِمِينَ ﴿١١٦﴾﴾ [هود: ١١٦]

« Si seulement il existait dans les générations d'avant vous des gens vertueux qui interdisaient la corruption sur terre hélas qu'il n'y en avait qu'un petit nombre que nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe exagéré dans lequel ils vivaient et ils étaient des criminels. Ton seigneur n'est jamais à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs » S : 11 V : 116

Sois heureux, toi qui t'accroches au Livre d'Allah à l'époque des tentations !

Sois heureux, toi qui mets en pratique la Sounna du prophète Mohammed (qu'Allah prie sur lui et le salue) à l'époque des épreuves !

SECOND SERMON

Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Nous nous repentons vers ce Seigneur, nous lui demandons pardon et nous refugions auprès de lui contre tous les maux. Celui qu'Allah guide, c'est lui le bien-guidé. Et quiconque Il égare, il ne trouvera alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur son serviteur et messager Mouhammad, sa famille, ses compagnons et sur tous ceux qui suivront sa voie jusqu'au jour de la résurrection. Amine

Chers croyants !

Craignez Allah, sachez qu'Il vous voit, obéissez-Lui et ne Lui désobéissez pas :

{O vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission} [Aali Imran : 102].

Chers musulmans !

Blâmez ceux qui ont transgressé les limites, exhortez ceux qui commettent les péchés ouvertement, ne soyez pas négligents, ne placez pas votre confiance en autrui, ne faiblissez pas et ne soyez pas paresseux, mais faites beaucoup d'efforts avant qu'il ne soit trop tard.

Le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit : (Lorsque le péché est commis sur terre, celui qui le voit et le déteste, - et Mourah a dit : « et le désapprouve » -, est comme celui qui ne l'a pas vu ; et celui qui ne l'a pas vu, et en est satisfait, est comme celui qui l'a vu) rapporté par Abou Daawoud. Al-Haafidh Ibn Rajab (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit :

« Celui qui voit le péché et le déteste avec son cœur, est comme celui qui ne l'a pas vu, s'il n'a pas pu le désapprouver avec sa langue et sa main. Et celui qui ne le voit pas et en est

Satisfait, est comme celui qui l'a vu et a pu le désapprouver mais ne l'a pas désapprouvé, car être satisfait des péchés, fait partie des pires interdictions ».

D'après IBN Mas 'oud (qu'ALLAH soit satisfait de lui), le messenger d'ALLAH a dit : « Il n'y a pas de prophète qu'ALLAH ait envoyé dans une communauté avant moi sans qu'il n'y ait dans cette communauté des disciples et des compagnons qui prenaient sa sunna et obéissent et ses ordres puis des gens leur succédaient qui disaient ce qu'ils ne faisaient pas et qui faisaient ce dont ils n'avaient pas reçu d'ordre. Donc quiconque les combat avec sa main est un croyant, quiconque les combat avec sa langue est un croyant et quiconque les combat avec son cœur est un croyant et il n'y a rien de la foi après cela pas même un grain de moutarde. » Muslim

Frères et sœurs en la foi !

Que cette époque est étonnante ! Celui qui interdit le blâmable à cette époque, le nombre de ceux qui s'assoient avec lui diminuera, et le nombre de ceux qui s'éloignent de lui augmentera. Celui qui cautionne le blâmable à cette époque, le nombre de ceux qui ont des relations avec lui, augmentera, et le nombre de ces ennemis diminuera. Celui qui désapprouve, sera lourd sur les cœurs, on l'accusera de menteur, on lui causera du tort, on le recevra d'une mauvaise manière, ses erreurs ne seront pas pardonnées, ses mérites ne seront pas mentionnés, et le bien qu'il fera ne sera pas remercié.

Donc, celui qui recherche l'au-delà dans le chemin des réformateurs doit endurer ce qui lui arrive dans le chemin d'Allah provenant des gens, il doit aussi endurer les agressions des ignorants et l'orgueil des orgueilleux. Ibn Kathir (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit :

« Tous ceux qui respectent un droit, ou prescrivent le bien et interdisent le

mal, doivent obligatoirement subir du tort, et il n'y pas de remède pour cela sauf patienter pour Allah, demander de l'aide à Allah, et retourner à Allah (le Puissant et le Haut) ».

Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) a dit :

{...prescris le bien, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience, c'est là une marque de caractère !} [Luqman : 17].

Qu'ALLAH nous protège du chemin des perdants et qu'il nous mette tous parmi ceux qui guident et qui sont bien guidés